



LEADER 2023-2027

GAL Auvergne-Rhône-Alpes Tarentaise Arlysère Maurienne

FICHE PROJET

Confortement du pôle sports et loisirs du Morel : design actif et mobilier

Réf. appel à projet	AAP 1.1 « Déployer un tourisme diversifié, inclusif, au parcours visiteur facilité »
Réf. objectifs	<i>Stratégique</i> : Elargir les clientèles et proposer un tourisme inclusif avec priorité aux jeunes et à la population de proximité <i>Opérationnel</i> : Mettre en place des offres touristiques plus accessibles à la population permanente, aux ménages aux revenus modestes, favorisant la mixité sociale.

Date rédaction doc	13/12/2024	Planning prévisionnel projet	15/04/2025 au 30/06/2025
--------------------	------------	------------------------------	--------------------------

Porteur de projet (statut)	Communauté de communes des Vallées d'Aigueblanche (public)		
<input checked="" type="checkbox"/> Tarentaise	<input type="checkbox"/> Arlysère	<input type="checkbox"/> Maurienne	
<input type="checkbox"/> Dimension communale	<input checked="" type="checkbox"/> Plusieurs communes	<input type="checkbox"/> SCoT	<input type="checkbox"/> Echelle GAL

DESCRIPTIF DU PROJET

Contexte

Le pôle sportif du Morel, situé à Bellecombe dans la commune de Grand-Aigueblanche, est doté de plusieurs aménagements sportifs ainsi que d'un espace pumtrack très fréquenté et apprécié par les usagers. C'est un point de rassemblement central dans la vallée qui mérite d'être conforté et ouvert au plus grand nombre. Situé à côté du centre aquatique du Morel et de plusieurs campings, le site jouit d'une fréquentation estivale certaine qui vient s'ajouter aux habitués.

La Communauté de communes des Vallées d'Aigueblanche souhaite compléter l'offre du site et la diversifier pour d'autres pratiques et élargir le public visé, à la fois touristique et dédié à la population permanente, notamment le sport scolaire avec l'école de Bellecombe située à 500m du site.

D'autre part, ses abords et accès n'ont été traités que très partiellement lors de l'aménagement de l'espace pumtrack en 2017 sur les anciens courts de tennis et de nouveaux besoins sont apparus.

Le site présente une zone avec beaucoup d'espace, mais de nombreux « triangles herbeux » sont inutilisés car situés derrière des grillages. De nombreux arbres garantissent l'ombrage et la fraîcheur du site, le reste de la végétalisation est peu soigné. On note un manque de confort pour un usage intergénérationnel et l'absence de certains services basiques (parking PMR, stationnements vélo, toilettes, etc.).

Repenser l'aménagement, le rendre plus cohérent, adapté au plus grand nombre, permettra de mettre en valeur les équipements existants, et d'attirer un nouveau public.

Valoriser les espaces naturels, conserver les arbres déjà présents sur le site et les mettre en avant par des installations naturelles seront une dimension importante du projet.

La requalification de ce site central et plébiscité dans le bassin de vie est au cœur du projet de développement des sports et loisirs du territoire des Vallées d'Aigueblanche. Il est situé sur un espace jouxtant le Centre Aquatique du Morel, le terrain de football de Bellecombe, le futur gymnase, et se trouve directement raccordé à la nouvelle voie verte implantée sur les berges de l'Isère.



Exemple de design actif appliqué au projet – source : bureau d'étude Arvipro

Objectifs du projet

Il s'agit de créer un véritable lieu de vie et un lieu d'utilité sociale permettant plusieurs usages dans un même espace :

- Repos et détente
- Sport
- Jeux
- Manger et passer la journée sur le site
- Se réunir et échanger

Créer un lieu dans l'air du temps avec :

- Des aménagements durables
- Une dimension artistique, un lieu scénarisé

Il s'agit également de favoriser la mixité et l'intergénération :

- Créer un lieu qui crée du lien
- Créer un lieu d'utilité sociale permettant :
- De casser les stéréotypes
- Aux filles de s'intégrer et de se mélanger
- De réduire les prescriptions d'usage
- Aux filles et aux jeunes femmes de se réunir et de faire du sport
- De se réunir entre amis et en famille en mélangeant toutes les générations
- De favoriser le sport scolaire grâce à des aménagements modernes

Sécurisation du site :

- Créer un lieu égalitaire et sécuritaire :
- Création d'un lieu ouvert visuellement
- Créer un lieu où l'on se sent en sécurité
- Augmenter la liberté de mouvement en supprimant les grillages
- Créer un lieu attractif

- Réduire le sentiment d'insécurité des femmes dans l'espace public
- S'adapter aux besoins de tous, particulièrement aux enfants, femmes et personnes âgées
- Favoriser la mobilité (vélos, poussettes, fauteuils roulant, déplacements depuis parking...)
- Conserver et amplifier la naturalité du lieu (arbres, plantations...)

Action prévue

Le projet consiste à requalifier, conforter et à diversifier ce site de loisirs en 3 phases fonctionnelles.

La présente demande de subventions concerne uniquement la première phase qui consiste à transformer le plateau sportif actuel en enrobé avec l'aménagement d'un terrain Futsal (5x5), d'une zone basket 3x3, et d'un espace basket pour les plus jeunes (tour de basket), d'un espace coloré favorisant la pratique du vélo, draisienne, trottinette pour les jeunes enfants. Le site sera équipé de toilettes sèches, et un accès PMR sera aménagé depuis le parking dédié.

La thématique des châteaux et maison forte est retenue comme fil rouge pour l'ensemble du projet (en référence aux nombreuses références du territoire) et sera déclinée sur les portes d'entrée, la tour de basket, le design actif, et plus tard dans la grande aire de jeux prévue à côté du plateau sportif.

Le site sera équipé d'un mobilier adapté et favorisant la détente et l'inclusion (tables, bancs, chaises, transats, table à langer et fauteuil d'allaitement...).

Une attention particulière sera mise sur la qualité paysagère du site et l'insertion des équipements dans leur environnement.

Le FEADER est sollicité sur les dépenses de design actif (peinture au sol, création d'un parcours draisienne, peinture du terrain 3x3 et du mini-basket) et de mobilier/ signalétique qui ne feront pas l'objet d'autres demandes de subvention.

Public cible

Le projet se veut inclusif, permettant notamment l'accueil des personnes à mobilité réduite, des familles et des filles. Le principe de la gratuité de l'accès est garanti, ce qui favorisera l'accueil des populations modestes en leur offrant un espace de pratique sportive et un lieu d'accueil accessible en toute saison.

Il s'adresse aussi bien aux habitants du territoire qu'aux visiteurs de passage ou en séjour. Le site et les équipements à proximité offriront ainsi un panel d'activités qui le rendra très attractif pour les familles, les jeunes, les habitants et les touristes.

Résultats attendus (« nous aurons réussi si »)

- Nous avons mis en place une offre accessible à la fois à la population touristique et la population permanente, favorisant la mixité sociale
- Le site est apprécié et fréquenté

REPONSES AUX CRITERES D'EVALUATION

Prise en compte de la transition énergétique et écologique

Création d'un lieu dans l'air du temps avec : des aménagements durables (matériaux), en conservant et amplifiant la naturalité du lieu (arbres, plantations,...), en réutilisant des surfaces existantes (pas d'artificialisation de nouveaux terrains).

Mobilier fabriqué préférentiellement par des entreprises locales avec des matériaux durables dans le temps et prioritairement avec des matériaux recyclés.

Pas de nouvel enrobé ni de zones artificialisées supplémentaires : fait avec l'existant

Valeur ajoutée par rapport à l'existant

Création d'un lieu unique et remarquable : un véritable lieu de vie et un lieu d'utilité sociale permettant plusieurs usages dans un même espace : Sport, jeux, Repos et détente, se réunir et échanger dans un lieu ouvert accessible tous en conservant la gratuité

Création d'un lieu qui crée du lien, un lieu d'utilité sociale, inclusif permettant : de casser les stéréotypes, aux filles de s'intégrer et de se mélanger, de réduire les prescriptions d'usage, aux filles et aux jeunes femmes de se réunir et de faire du sport, de se réunir entre amis et en famille en mélangeant toutes les générations, en favorisant la mobilité (vélos, poussettes, fauteuils roulant, déplacements depuis parking,...) .

Le site sera complémentaire à ce qui existe déjà car l'offre est nouvelle et vient s'imbriquer dans un pôle « sport-loisir-tourisme de proximité » pour favoriser les « visites à la journée ».

Concertation, approche partenariale

Des interviews d'usagers du site lors de la phase de diagnostic ont permis d'affirmer certaines orientations, notamment sur le volet de l'inclusion.

L'équipe enseignante de l'école de Bellecombe distante de 500m du site a également été associée sur leur utilisation potentielle d'un tel aménagement dans le temps scolaire. Cela a permis de confirmer la pertinence des choix d'aménagement retenus.

Innovation

Peu de « design actif » dans cette forme-là, plutôt une « culture urbaine ».

Suivi-évaluation envisagés

Des interviews d'usagers après travaux pourraient être réalisés par les services de la CCVA

Effet levier de la subvention

La subvention LEADER permet de minimiser l'apport en autofinancement de l'EPCI. Celle-ci sollicite également l'Etat, la Région et le Département pour les autres dépenses liées au projet (estimé au total à 300 000 € HT)

ASPECTS FINANCIERS

Type de dépenses

Investissement Fonctionnement Investissement & fonctionnement

Montant total prévisionnel (€ HT) : 300 000 €

Montant de dépenses éligibles présentées (€ HT) : 51 000 €

Plan de financement prévisionnel (€ HT)

FEADER (LEADER)	Autofinancement	TOTAL
78 %	22 %	100 %
40 000 €	11 000 €	51 000 €

Détail des dépenses :

- **Design actif : peinture au sol, création d'un parcours draisienne, peinture du terrain 3x3 et du mini-basket : 30 000 €**
- **Mobilier et signalétique : 21 000 €**